

FAQ - PRÉPARER SA RENTRÉE

S'INFORMER AVANT DE CANDIDATER | DÉPOSER SA CANDIDATURE | GÉRER SON INSCRIPTION | PRÉPARER SA RENTRÉE | VIE ÉTUDIANTE & SERVICES | CONTACTS

/**/ .faq-dmv details { margin: 10px 0; border: 1px solid #d8eeee; border-radius: 4px; overflow: hidden; } .faq-dmv summary { cursor: pointer; padding: 12px 14px; background: #f2f8f7; color: #222; font-weight: bold; border-left: 8px solid #3c9b94; list-style: none; } .faq-dmv summary::before { content: ""; color: #3c9b94; font-weight: bold; margin-right: 8px; } .faq-dmv details[open] summary::before { content: ""; } .faq-dmv summary::-webkit-details-marker { display: none; } .faq-dmv details p, .faq-dmv details ul { background: transparent; margin-left: 16px; margin-right: 16px; } .faq-dmv details > p:first-of-type { margin-top: 14px; } .faq-dmv details > p:last-child, .faq-dmv details > ul:last-child { margin-bottom: 14px; } .faq-dmv .titre-section { margin-top: 24px; margin-bottom: 8px; color: #3c9b94; font-size: 16pt; font-weight: bold; } /**/

ORGANISATION AVANT LA RENTRÉE

Quelles sont les démarches à effectuer avant la rentrée ?
Avant la rentrée universitaire, plusieurs démarches importantes sont à anticiper afin de commencer l'année plus sereinement.

Nous vous recommandons notamment de :

- finaliser votre inscription administrative et pédagogique ;
- activer vos outils numériques (SESAME, ENT, messagerie étudiante…) ;
- consulter les informations de rentrée de votre formation ;
- vérifier votre emploi du temps ;
- préparer votre arrivée (logement, transport, documents administratifs…).

Merci de consulter le lien suivant : LIEN

C'est également le bon moment pour découvrir les nombreux services et dispositifs proposés par l'université :

- aides financières et sociales ;
- santé et accompagnement psychologique ;
- vie associative ;
- activités sportives et culturelles ;
- mentorat ;
- aides au logement et au transport ;
- stages, mobilité internationale, outils numériques, etc.

Prendre un peu de temps pour explorer ces ressources avant la rentrée peut vraiment faciliter votre installation et votre vie étudiante par la suite.

Pour les étudiant.es inscrit.es dans une formation accréditée par Paris-Saclay, sachez que vous bénéficiez des services, ressources et événements de l'UVSQ et de l'Université Paris-Saclay.

Il est donc fortement recommandé de consulter les ressources proposées par l'Université Paris-Saclay en plus de celles de l'UVSQ.

Pensez enfin à consulter régulièrement vos emails ainsi que les pages de l'université et de votre formation afin de ne manquer aucune information importante.
Que dois-je faire avant le premier jour de cours ?
Avant votre premier jour de cours, il est recommandé de :

- vérifier que votre inscription est bien finalisée ;
- activer vos accès numériques ;
- consulter votre emploi du temps ;
- prendre connaissance des informations de pré-rentrée ;
- vérifier les éventuels documents ou consignes transmis par votre formation.

Cela vous permettra d'aborder la rentrée plus sereinement et d'éviter les difficultés de dernière minute.
Dois-je finaliser toutes mes démarches avant la rentrée ?
Oui, autant que possible.

Il est fortement recommandé de finaliser vos principales démarches administratives avant la rentrée universitaire afin de :

- faciliter votre accès aux outils numériques ;
- recevoir votre carte étudiante ;
- accéder aux enseignements ;
- éviter certaines difficultés administratives en début d'année.

Certaines démarches peuvent nécessiter plusieurs jours de traitement, notamment pendant l'été et la période de rentrée universitaire.
Que se passe-t-il si tout n'est pas finalisé à temps ?
Cela dépend des démarches concernées et de votre situation.

Une inscription incomplète peut parfois entraîner :

- des difficultés d'accès aux outils numériques ;

- un retard dans l’obtention de votre carte étudiante ;
- des problèmes d’affectation dans les groupes ;
- ou des difficultés administratives en début d’année.

Si vous rencontrez un retard ou une difficulté, il est important de contacter rapidement le service concerné et de suivre les consignes communiquées par votre formation.

DATES ET CALENDRIER

Quand a lieu la rentrée ?

Les dates de rentrée varient selon les formations et les années d’études.

Elles sont généralement communiquées :

- par email ;
- sur les pages « rentrée » de l’université (actualisées chaque année).

Pensez à consulter régulièrement vos messages ainsi que le site de l’université à l’ approche de septembre.

Pour les formations accréditées par l’Université Paris-Saclay, certaines informations complémentaires peuvent également être transmises par Paris-Saclay.

Quand ont lieu les pré-rentrées ?

Les dates de pré-rentrée varient selon les formations.

Elles sont communiquées :

- par email après votre inscription ;
- sur le site de l’université (rubrique rentrée / calendrier).

Les informations sont mises à jour progressivement à l’approche de la rentrée.

Si vous êtes inscrit.e dans une formation accréditée par l’Université Paris-Saclay, des informations complémentaires peuvent également être transmises par Paris-Saclay.

Quel est le calendrier universitaire ?

Le calendrier universitaire est disponible sur le site internet de votre établissement de l’ UVSQ.

OUTILS NUMÉRIQUES

Comment activer mon compte Sésame ?
Votre compte SESAME vous permet d’accéder aux outils numériques de l’université.

Les informations d’activation vous sont généralement transmises après votre inscription administrative.

Une fois activé, votre compte vous permettra notamment d’accéder :

- à votre ENT ;
- à votre messagerie étudiante ;
- à eCampus ;
- et aux différents services numériques de l’université.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter l’assistance numérique de l’université.
Comment accéder à mon ENT et à ma messagerie ?
Une fois votre compte SESAME activé, vous pourrez accéder à votre ENT (Espace Numérique de Travail) ainsi qu’à votre messagerie universitaire.

Ces outils vous permettent notamment de :

- consulter vos informations universitaires ;
- télécharger votre certificat de scolarité ;
- accéder à vos cours en ligne ;
- recevoir les communications importantes ;
- utiliser plusieurs services numériques de l’université.

Votre messagerie étudiante doit être consultée régulièrement : c’est le principal moyen de communication utilisé par l’université et les enseignants.
Où trouver mes cours en ligne (eCampus) ?
Les cours et ressources pédagogiques en ligne sont généralement accessibles via la plateforme eCampus de l’université.

Selon les formations et les enseignements, vous pourrez y retrouver :

- des supports de cours ;
- des documents pédagogiques ;
- des consignes ;
- certaines activités en ligne.

Les accès et modalités d'utilisation sont généralement communiqués par les enseignants ou votre formation.
EMPLOI DU TEMPS

Où trouver mon emploi du temps ?
Vous trouverez votre emploi du temps sur l'application Celcat : LIEN
Quand mon emploi du temps sera-t-il disponible ?
Les emplois du temps sont généralement mis en ligne progressivement avant la rentrée universitaire.

Ils peuvent encore évoluer en début d'année.

Il est donc recommandé de consulter régulièrement votre emploi du temps, notamment durant les premières semaines de cours.
LOGEMENT ET INSTALLATION

Comment trouver un logement étudiant ?
Plusieurs solutions de logement étudiant existent :

- résidences CROUS ;
- logements privés ;
- colocations ;
- plateformes partenaires ;
- aides proposées par l'université et ses partenaires.

L'université met à disposition plusieurs ressources et plateformes pour accompagner les étudiants dans leurs recherches.

Les demandes de logement étant nombreuses, il est conseillé d'anticiper vos démarches le plus tôt possible.
Que faire si je n'ai pas encore de logement ?

Si vous n’avez pas encore trouvé de logement, essayez d’anticiper une solution temporaire pour votre arrivée (hébergement provisoire, location de courte durée, proches…).

Continuez également à consulter régulièrement :

- les plateformes logement ;
- les annonces étudiantes ;
- les dispositifs d’aide proposés par l’université.

La recherche peut parfois prendre du temps, notamment à l’approche de la rentrée universitaire.
Dois-je arriver en avance pour trouver un logement ?
Oui, c’est fortement recommandé, surtout si vous arrivez d’une autre région ou de l’ étranger.

Arriver quelques jours ou semaines avant la rentrée peut faciliter :

- les visites ;
- les démarches administratives ;
- l’installation ;
- votre adaptation à votre nouvel environnement.

ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX

Je suis étudiant.e international.e, quand dois-je arriver en France ?
Nous vous recommandons de planifier votre arrivée en fonction des dates des *Arrival Days* organisés spécifiquement pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Nous vous conseillons également de prévoir un peu de temps pour votre installation avant le début des cours.

Pour votre recherche de logement, si vous n’avez pas encore trouvé de logement pour l’ année, nous vous rappelons qu’il est important de prévoir un logement temporaire afin de faciliter votre installation.
Comment préparer mon arrivée en France ?

Avant votre arrivée :

- consultez l'*Online Welcome Desk* pour préparer votre séjour ;
- prenez connaissance des informations relatives à la couverture médicale et aux assurances ;
- rejoignez le *Buddy Programme* afin d'être accompagné.e dans votre installation.

De nombreux services sont proposés à votre arrivée et pendant votre séjour en France.

N'hésitez pas à consulter les pages dédiées de l'université.

Pour être accompagné.e dans vos démarches administratives d'installation ou bénéficier d'un rendez-vous de pré-accueil, vous pouvez réserver un créneau en visioconférence via le service international.

Pour toute question liée à votre installation en France, le service reste joignable tout l'été par email : international.welcomedesk@universite-paris-saclay.fr
Quelles démarches administratives dois-je anticiper (visa, logement…) ?
Si vous êtes étudiant.e international.e, certaines démarches doivent être préparées plusieurs mois à l'avance.

Cela peut notamment concerner :

- le visa ;
- le logement ;
- l'assurance ;
- la couverture santé ;
- certains documents administratifs.

Nous vous recommandons de consulter régulièrement :

- les informations Campus France ;
- les pages internationales de l'UVSQ ;
- les ressources de l'Université Paris-Saclay.